SMICTOM MAG'

N° 35 | décembre 2026

SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE



Sommaire

P. 2-3 | • Je comprends ma facture en un coup d'œil.

P. 4 | • Pourquoi un nouveau calendrier des collectes en 2027 ?

• La gestion des déchèteries et des collectes.

P. 5 | • Retour sur l'inauguration de la déchèterie de Masevaux-Niederbruck.

• Rappel des règles de sécurité en déchèterie.

P. 6 | • Focus sur les éco-organismes.

P. 7 | • Hausse des erreurs de tri en 2026.

• Impact financier des erreurs de tri.

P. 8 | • Quelques rappels sur le tri des emballages.

P. 9 | • Quelques chiffres marquants en 2025.

P. 10 | • Bilan des animations 2025.

P. 11 | • Fortifier son jardin avec les cendres.

P. 12 | • Contacts.

Edito



Avant tout, je tiens à remercier l'ensemble des nouveaux délégués des trois communautés de communes élus au SMICTOM de m'avoir renouvelé leur confiance pour ce nouveau mandat à la présidence du syndicat.

Dans un contexte d'instabilité mondiale croissante, cette année 2026 ne nous a pas épargnés son lot de mauvaises nouvelles : explosion du prix du carburant, baisse significative des montants de reprise des matériaux, évolutions réglementaires obligatoires, …

Tous ces éléments hors de notre contrôle ont de lourdes répercussions sur notre budget.

L'ensemble des agents travaille au quotidien pour concrétiser les décisions et actions votées lors des comités syndicaux. Ces décisions ont toujours pour but d'améliorer vos services. Elles ont également un rôle essentiel dans l'application et le respect de nos obligations réglementaires tout en limitant au mieux la charge financière sur les ménages.

Une des solutions permettant de maîtriser une partie de nos coûts reste la qualité du tri réalisé au sein des foyers. Comme vous pourrez le découvrir à la lecture du SMICTOM'mag, les gestes les plus simples mal réalisés sont souvent lourds de conséquences.

Chaque geste de tri a un impact non négligeable sur nos coûts. Aujourd'hui, le taux de refus du tri sélectif (sacs jaunes) explose avec un impact négatif sur nos soutiens et en cascade sur notre budget.

Nous sommes passés d'un taux de refus de 18 % à 30 % en quelques mois sur les dernières collectes. Un point de pourcentage supplémentaire représente environ 15 k€ de perte financière donc un surcoût pour tous les usagers.

Dans ce numéro vous pourrez revoir certains de ces gestes utiles et pratiques.

Bonne lecture.

Patrick MIESCH
Président



LE CALENDRIER DES COLLECTES 2027, DISTRIBUÉ EN MÊME TEMPS QUE LE SMICTOM MAG', COMPRENDRA :

- Une version simplifiée pour toutes les communes avec les jours de passage des collectes d'ordures ménagères et des recyclables sur une page unique (voir page 4),
- Les informations sur les déchèteries (fonctionnement, horaires d'ouverture…).



JE COMPRENDS MA FACTURE DÉCHETS EN UN COUP D'ŒIL

RAPPEL :

> Facturation semestrielle par anticipation, pour permettre aux trésoreries d'effectuer les recouvrements pendant la période concernée,

> 9 levées incluses dans votre forfait annuel. Au-delà, facturation des levées en fonction de votre forfait sur le semestre suivant,

> Tout changement en cours de semestre fera l'objet d'une régularisation sur la facture suivante.

Cas n°1 : cas sans levée supplémentaire

1 **L'abonnement au service**
Il finance le fonctionnement du service (collecte, traitement, équipement...).
59,00 €

Désignation	Période de service	Montant
Abonnement au service	du 01/01/2026 au 30/06/2026	59,00 €
Forfait A **(1 personne)**	du 01/01/2026 au 30/06/2026	29,00 €
	NET À PAYER	**88,00 €**

2 **Le forfait**
Il correspond à votre situation (nombre de personnes dans le foyer).
29,00 €

3 **Le montant total**
C'est le total à régler pour cette facture semestrielle.
88,00 €

Détail des levées

Date	Bacs	Nombre de levées
06/04/2026	0120 GTRGS	1

Bac 120 L = bac pour 1 à 2 personnes au foyer

Les levées de votre bac sont détaillées en page 3.

Chaque bac est équipé d'une puce électronique qui permet de l'identifier lorsqu'il est présenté à la collecte.

Bon à savoir !

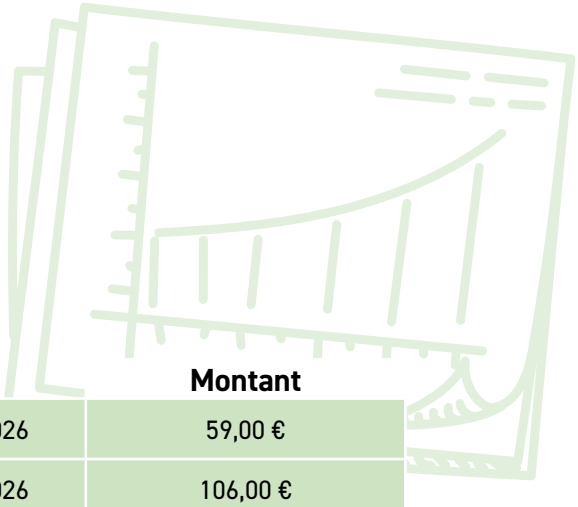
La facture affiche également l'historique des levées enregistrées sur les 2 semestres précédents.

Dans cet exemple, 1 levée au 1er semestre 2025 et 1 levée au 2e semestre 2025 :

11/02/2025 03/11/2025

Sous le seuil des 9 levées annuelles, donc pas de levée supplémentaire.

Cas n°2 : cas avec levées supplémentaires



1 **L'abonnement au service**
Il finance le fonctionnement du service (collecte, traitement, équipement...).

59,00 €

Désignation	Période de service	Montant
Abonnement au service	du 01/01/2026 au 30/06/2026	59,00 €
Forfait B **(3 à 4 personnes)**	du 01/01/2026 au 30/06/2026	106,00 €
Levées supplémentaires au-delà du forfait	du 01/07/2025 au 31/12/2025	20,80 €
	NET À PAYER	**185,80 €**

2 **Le forfait**
Il correspond à votre situation (nombre de personnes dans le foyer).

106,00 €

3 **Les levées supplémentaires**
Elles correspondent aux levées supplémentaires du semestre précédent (ici, 2e semestre 2025).

20,80 €

4 **Le montant total**
C'est le total à régler pour cette facture semestrielle.

185,80 €

Total de 11 levées en 2025, soit 2 levées au-delà du forfait, facturées 20,8 € au 1er semestre 2026.

Date	Bacs	Nombre de levées
10/02/2025		1
10/03/2025		1
07/04/2025	0180GT/RG*	1
05/05/2025		1
02/06/2025		1

5 levées 1er semestre 2025

Date	Bacs	Nombre de levées
14/04/2026		1
28/07/2025		1
25/06/2025	0180GT/RG*	1
06/10/2025		1
17/11/2025		1
29/12/2025		1

6 levées 2e semestre 2025

Date	Bacs	Nombre de levées
09/03/2026	0180GT/RG*	1

Levées 1er semestre 2026

Détail des levées

*Bac 180 L = bac pour 3 à 4 personnes au foyer

POURQUOI un nouveau calendrier des collectes en 2027 ?

En 2027, **votre calendrier des collectes évolue :** la collecte des ordures ménagères et des recyclables auront lieu le même jour mais toujours une semaine sur deux en alternance.

Cette évolution présente plusieurs avantages :

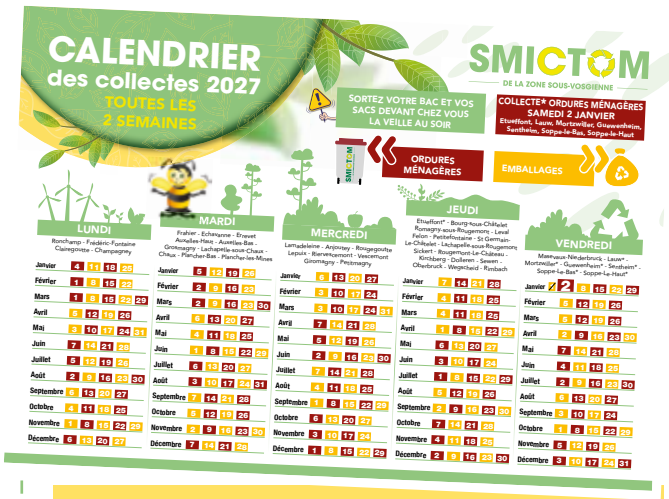
- **Mieux organiser les nombreuses interventions réalisées directement par ses agents en lien avec la collecte :** livraison, dotation, échange ou récupération des bacs à ordures ménagères, entretien et nettoyage des points d'apport volontaire, contrôles et interventions diverses sur le terrain,
- **Limiter les déplacements inutiles, les temps passés sur la route et la consommation de carburant, tout en améliorant l'organisation quotidienne du service.**

La gestion des déchèteries et des collectes

Au SMICTOM, c'est Sophie qui est en lien au quotidien avec les agents de déchèteries et les équipes de collectes, elle assure notamment :

- Le contrôle, le suivi administratif et financier des données de collectes et de déchèteries : bilan mensuel, déclarations éco-organismes, vérification des factures,
- La gestion des demandes d'enlèvement des déchets des déchèteries en relation avec les prestataires de collecte,
- La gestion des contrats avec les éco-organismes,
- Le remplissage des déclarations de l'ensemble des éco-organismes,
- Le remplissage des différents observatoires / outils de suivi en lien avec les déchets demandés par les organismes extérieurs,
- La transmission avec mise en forme des données nécessaires à la rédaction du rapport d'activité annuel,
- La gestion du courrier annuel d'informations des usagers collectés par la bennette.





Une collecte des ordures ménagères exceptionnellement décalée en janvier 2027

Le passage de l'année 2026 à l'année 2027 entraîne une particularité dans le calendrier : **la semaine 53 de 2026 et la semaine 1 de 2027 sont toutes deux des semaines impaires.**

Or, certaines communes sont concernées par une collecte des ordures ménagères en semaine paire.

Cette particularité du calendrier entraîne, pour certaines communes, **un écart exceptionnel de trois semaines entre deux collectes d'ordures ménagères en janvier 2027.**

> Pas d'inquiétude : cette situation est ponctuelle et résulte uniquement du changement de calendrier entre 2026 et 2027.

Le rythme habituel des collectes reprendra ensuite normalement.

RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN DÉCHÈTERIE

CIRCULER ET STATIONNER EN TOUTE SÉCURITÉ	
VITESSE RÉDUITE	Roulez au pas, à 10 km/h maximum, sur tout le site.
SENS UNIQUE	Suivez scrupuleusement le plan de circulation et le sens des flux de véhicules.
STATIONNEMENT	Coupez le moteur et serrez le frein à main lors du déchargement.

DÉCHARGER SANS PRENDRE DE RISQUE	
INTERDICTION DE GRIMPER	Ne montez jamais sur les rebords ou les garde-corps de sécurité des quais.
TENUE ADAPTÉE	Portez des gants de protection solides et des chaussures fermées.
ENFANTS & ANIMAUX	Gardez les enfants sous votre surveillance constante et les animaux de compagnie à l'intérieur de votre véhicule.

RESPECTER LES INTERDICTIONS ET LES CONSIGNES	
DÉFENSE DE FUMER	Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser des sources de flamme sur le site.
INTERDICTION DE FOUILLER	Récupérer des objets ou des déchets déjà jetés dans les bennes est assimilé à du vol et formellement interdit.
COURTOISIE	Respectez les consignes des agents d'accueil et la limitation des volumes de dépôt autorisés par jour.

RETOUR SUR L'INAUGURATION de la déchèterie de Masevaux-Niederbruck



L'inauguration a eu lieu le 12 juin dernier.

Cette déchèterie à plat permet le dépôt sécurisé de plusieurs déchets au sol comme les gravats et les déchets verts.

29 filières sont présentes, dont la moitié est soutenue par des éco-organismes.

Horaires d'ouverture :

Horaires d'hiver du 1er/10 au 31/03
Lundi : 13h30 à 17h
Mercredi : 9h à 12h /13h à 17h

Horaires d'été du 1er/04 au 30/09
Lundi : 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h /13h à 18h



Attention
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques.

FOCUS SUR LES ÉCO-ORGANISMES

Ecomaison soutient l'innovation

Ecomaison est l'éco-organisme de l'univers de la maison, avec une expertise multi-filières et multi-matériaux. L'éco-organisme de l'ameublement a étendu depuis 2022 son périmètre d'activité au bâtiment, au bricolage-jardin et aux jouets.

De plus, Ecomaison accompagne les entreprises dans leur projet novateur.

Par exemple, la transformation d'anciens doudous en matière du futur qui servira à fabriquer des panneaux acoustiques.

Pour en savoir plus : http://www.ecomaison.com/

ecomaison





8 millions
de peluches, soit 35 000 tonnes, sont jetées chaque année en France. Avant Ecomaison, elles finissaient incinérées.

> Comment bien entretenir ses équipements électriques ?

Ecosystem est l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ; il œuvre notamment pour la seconde vie des équipements électriques. On ne le dira jamais assez ; **la plupart des appareils électroménagers s'entretiennent.**

Voici quelques exemples de conseils d'entretien :

- Les producteurs de réfrigérateurs recommandent de dépoussiérer la grille noire à l'arrière de votre appareil au moins 1 fois par an.
- Pour les aspirateurs sans sac, il est parfois nécessaire de nettoyer les filtres une fois par mois.
- Le tartre peut sérieusement détériorer vos lave-linge, lave-vaisselle, bouilloire, etc.

Et pour la réparation de vos appareils électriques, pensez au bonus réparation !

Pour en savoir plus : http://www.ecosystem.eco

ecosystem
recycler c'est protéger

Face à des ressources naturelles limitées, Ecologic accélère la réutilisation des matières

Depuis 2020 et la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire), Ecologic œuvre sur les filières ASL (articles de sport et loisirs) et ABJth (articles de bricolage et de jardinage thermique).

Ecologic développe de plus en plus la réutilisation des matières. Par exemple, une raquette à neige fabriquée à partir de matériaux recyclés, réparable et recyclable.

Une nouvelle génération d'équipements durables qui allie innovation technique et éco-conception.

Pour en savoir plus : www.ecologic-france.com

EcoLogic

EcoDDS mise sur le déconditionnement des peintures

EcoDDS collecte, regroupe et traite des déchets chimiques, dans des conditions visant à préserver aussi bien la santé de chacun que l'environnement.



Caissette ADR plastique de 65 L produite par EcoDDS à partir du plastique reconditionné des pots de peinture.

Au 31/12/2025
24 548
CAISSETTES PRODUITES

EcoDDS innove avec le déconditionnement des peintures et des enduits grâce à un site de tri de haute technologie. Le déconditionneur sépare :

- les plastiques qui seront broyés en granulés, puis convertis en caissettes,
- la fraction pâteuse, dont l'intégration dans des bétons spéciaux fait l'objet d'expérimentations,
- les métaux qui sont vendus à des aciéries.

ECO DDS

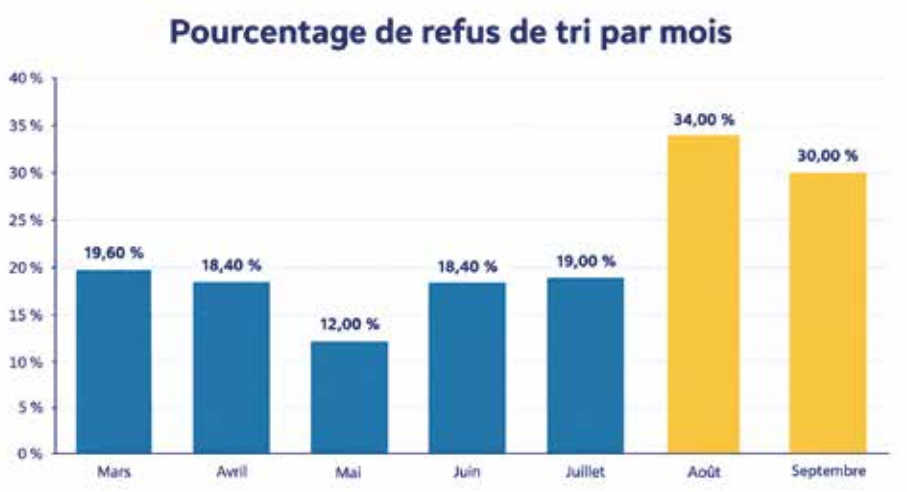
Pour en savoir plus : https://www.ecodds.com/

HAUSSE DES ERREURS DE TRI EN 2026

Le tri des emballages s'est nettement dégradé ces derniers mois. Près **d'un tiers des déchets déposés dans les sacs jaunes ne sont pas des emballages !**

En 2025, le pourcentage de refus de tri était de 16,67 % seulement.

Vous trouverez l'impact financier de ces erreurs de tri ci-dessous.



Impact financier des erreurs de tri

Coût d'une tonne d'emballages bien triés

COLLECTE DES SACS JAUNES		TRI ET CONDITIONNEMENT		REVENTE ET SOUTIENS		
316 € la tonne	+	236 € la tonne	−	510 € la tonne	=	42 € la tonne de reste à charge

Coût d'une tonne d'emballages avec des erreurs de tri

COLLECTE DES SACS JAUNES		TRI ET CONDITIONNEMENT		TRANSPORT ET INCINÉRATION		PERTE DE MATIÈRE VALORISABLE (PERTE DES SOUTIENS)	
316 € la tonne	+	236 € la tonne	+	193 € la tonne	+	510 € la tonne	= 1255 € la tonne

QUELQUES RAPPELS SUR LE TRI DES EMBALLAGES

Focus sur les imbriqués

Il faut séparer les emballages (ne pas les imbriquer ou les emboîter les uns dans les autres) pour permettre aux machines et aux agents du centre de tri de les identifier et de les trier correctement.

Chez
VOUS, TOUS
les emballages
se trient









La règle d'or est de vider les contenants, de bien les détacher et de les jeter en vrac dans le sac jaune.

Pensez-y : les capsules Nespresso sont à déposer dans le sac jaune ; elles ne sont plus acceptées en déchèterie.





QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS EN 2025

Nombre de bacs en place

18 716
BACS
AU 31 DÉCEMBRE 2025

GRILLE DE DOTATION

Elle est basée sur le nombre de personnes au foyer (sans aucune dérogation possible).



1 ou 2 personnes



3 ou 4 personnes



5 personnes et +



Professionnels, immeubles dotés en bacs collectifs

Depuis 2022, les sacs jaunes sont contrôlés par les agents du SMICTOM, permettant ainsi une meilleure qualité du tri.

Ces agents sensibilisent également les usagers, soit par téléphone / par porte-à-porte.



CAMPAGNE 2025

NOMBRE DE SACS CONTRÔLÉS
26 008

NOMBRE DE SACS REFUSÉS
1 456

NOMBRE D'USAGERS SENSIBILISÉS AU TÉLÉPHONE
289

NOMBRE D'USAGERS SENSIBILISÉS EN PAP
193

BILAN DES ANIMATIONS 2025

Visites de l'usine d'incinération et du centre de tri

D'autres visites sont prévues en 2027, retrouvez toutes les dates sur notre site internet **www.smictom-zsv.fr**



63
VISITEURS SUR 5 VISITES

Ateliers et stands sur la thématique du jardinage au naturel



280
VISITEURS SUR 7 STANDS

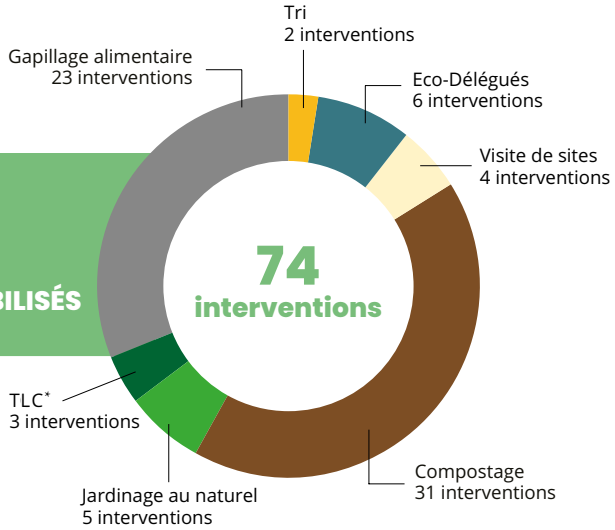
Animations scolaires

BILAN 2025

12
ÉTABLISSEMENTS

74
INTERVENTIONS

800
ÉLÈVES SENSIBILISÉS



*Textiles, linge de maison et chaussures

Collectes de textiles et linge de maison en partenariat avec le Relais Est

4 collectes ont été organisées en 2025 : lors des distributions de compost, au collège de Giromagny, lors d'actions de sensibilisation auprès des Eco-Délégués, lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.





1,6
TONNES DE TLC COLLECTÉS

FORTIFIER SON JARDIN AVEC LES CENDRES

Vous avez une cheminée ou un poêle à bois ?

Plutôt que de jeter les cendres dans la borne biodéchets, **utilisez-les dans votre jardin !**

Comme le compost, elles peuvent être utilisées en tant qu'amendement en jardin biologique.

Toutefois, des conditions sont à respecter :

- les cendres doivent être froides et sèches,
- les cendres doivent être issues de bois non traité, non vernis, non peint,
- les cendres ne doivent contenir ni charbon ni agrafe (provenant de cagettes souvent utilisées pour démarrer le feu).



(Source: Eric Charton)

KG **Quantité à utiliser au maximum:** 100 g/m2/an

Que contiennent les cendres ?

20 Ca 40.08 Calcium	15 P 30.97 Phosphorus	12 Mg 24.31 Magnesium	19 K 39.10 Potassium	14 Si 28.09 Silicon
Le calcium : Important pour la fertilité du sol	**Le phosphore :** Nécessaire à la photosynthèse	**Le magnésium :** Composant de la chlorophylle	**Le potassium :** Augmente le volume de floraison	**La silice :** Importante dans le métabolisme des plantes

Comment épandre les cendres ?

Dans le potager

Répandre une fine couche aux pieds des plants de fruits et légumes.

Vous pouvez également arroser vos semis avec un mélange cendres/eau : dans votre arrosoir, verser l'équivalent d'une boîte de conserve pour 10 litres d'eau et créer un "lait de cendre".

Dans le verger

Créer un badigeon en mélangeant les cendres avec de l'eau pour obtenir la consistance d'une pâte à crêpes.

À appliquer sur le tronc pour se débarrasser des éventuels parasites présents dans les écorces et protéger du gel.

Dans le compost et la pelouse

Elles permettent de réduire l'acidité :

- d'un compost (trop d'agrumes, de marc de café),
- d'un sol afin d'améliorer la filtration et le drainage grâce à l'action des vers de terre.

Bon à savoir !



Seules les cendres refroidies sont acceptées dans la borne biodéchets.

Le SMICTOM continue de subventionner l'achat de tondeuses mulching et l'achat ou la location de broyeurs à végétaux.

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-zsv.fr/je-demande-une-subvention/

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SMICTOM EN TEMPS RÉEL GRÂCE AUX APPLICATIONS ILLIWAP ET INTRAMUROS

illiwap

IntraMuros

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR LES RÉSEAUX

VOS CONTACTS



SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

40 B avenue Jean Moulin
90110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU

Tél : 03 84 54 69 44

secretariat.smictom-zsv@orange.fr
redevance.smictom-zsv@orange.fr

www.smictom-zsv.fr

Communication
Prévention des déchets
Animations

Déchèteries
Collectes des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets

Sacs de tri sélectif et biodéchets
Badges d'accès en déchèteries
Bacs à ordures ménagères

Changements de situation
Mise à jour du compte usager

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

20 rue Paul Strauss
70290 RONCHAMP
Tél : 03 84 27 93 15
www.ccrc70.fr

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et de Soultzbach

9 place des Alliés
68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK
Tél : 03 89 38 81 75
www.cc-vallee-doller.fr

Communauté de Communes des Vosges du Sud

26 bis Grande rue
90170 ÉTUEFFONT
Tél : 03 84 54 70 80
www.ccvosgesdusud.fr

Tarification du forfait incitatif

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

ALIAPUR COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS

Re fashion

ecosystem recycler c'est protéger

OCA BÂTIMENT ORGANISME COORDONNATEUR AGRÉÉ

EcoLogic

CYCLEVIA

ecomaison

ECO DDS

Rédaction, conception : SMICTOM - Photos : ECOSYSTEM, ECOLOGIC, ECODDS, ECOMAISON, CITEO, SMICTOM- Imprimé sur papier recyclé.
Conception & impression publi-h Uffholtz - CERNAY - N° ISSN : 2681-3947 - Dépôt légal N°1890